

**ECOLE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES
INDUSTRIELLES AVANCEES- ESTIA**
92 Allée Théodore Monod- Technopole Izarbel
64210 BIDART

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

À l'Assemblée Générale de l'EESC ESTIA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'EESC ESTIA relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

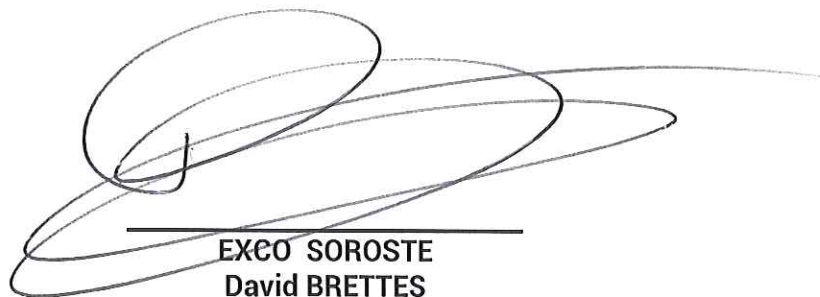
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bayonne, le 3 Avril 2019

Le Commissaire aux Comptes



EXCO SOROSTE
David BRETTE



ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2018

00089 EESC ESTIA	.BILAN AU 31/12/2018			PAGE 1	
EXERCICE DE 1/01/2018 31/12/2018				LE 27/02/19	
(N°00010)	BILAN ACTIF			Société EUR	

* ACTIF *	EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 *			EXERCICE N-1 *	

* * * * *	* ACTIF BRUT *	* A DEDUIRE *	* TOTAUX *	* TOTAUX *	* * * * *

* ACTIF IMMOBILISE *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *

* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* FRAIS D'ETABLISSEMENT *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES,MARQUES,.. *	999.365,11 *	798.750,53 *	200.614,58 *	127.276,95 *	* * *
* FONDS COMMERCIAL (1) *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* AVANCES ET ACOMPTES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* TERRAINS *	162.512,00 *	* * *	162.512,00 *	162.512,00 *	* * *
* CONSTRUCTIONS *	3.021.632,21 *	1.623.867,63 *	1.397.764,58 *	1.510.514,74 *	* * *
* INST.TECHNIQUES, MAT.& OUT.INDUSTRIELS *	6.226.328,53 *	3.725.600,35 *	2.500.728,18 *	1.799.646,20 *	* * *
* AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES *	2.719.151,06 *	2.348.342,90 *	370.808,16 *	333.023,19 *	* * *
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS *	1.400.142,40 *	* * *	1.400.142,40 *	791.470,20 *	* * *
* AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* TERRAINS *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* CONSTRUCTIONS *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* INST.TECHNIQUES, MAT & OUT.INDUSTRIELS *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* PARTICIPATIONS *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT. *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* AUTRES TITRES IMMOBILISES *	36.000,00 *	* * *	36.000,00 *	36.000,00 *	* * *
* PRETS *	18.062,00 *	* * *	18.062,00 *	* * *	* * *
* PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* AUTRES CREANCES IMMOBILISEES *	41.591,40 *	* * *	41.591,40 *	31.178,40 *	* * *

* TOTAL *	14.624.784,71 *	8.496.561,41 *	6.128.223,30 *	4.791.621,68 *	* * *

* ACTIF CIRCULANT *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *

* STOCKS ET EN COURS *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* CREANCES (3) *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES *	3.143.405,63 *	82.396,45 *	3.061.009,18 *	2.523.589,72 *	* * *
* AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION *	3.884.012,37 *	* * *	3.884.012,37 *	2.808.185,03 *	* * *
* VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* ACTIONS PROPRES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* AUTRES TITRES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* DISPONIBILITES *	5.041.381,72 *	* * *	5.041.381,72 *	2.595.270,63 *	* * *
* COMPTES DE REGULARISAT. *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *

* CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3) *	467.524,17 *	* * *	467.524,17 *	604.885,14 *	* * *

* TOTAL *	12.536.323,89 *	82.396,45 *	12.453.927,44 *	8.531.930,52 *	* * *

* CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* ECART DE CONVERSION ACTIF *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *

* TOTAL DE L'ACTIF *	27.161.108,60 *	8.578.957,86 *	18.582.150,74 *	13.323.552,20 *	* * *

* (1) DONT DROIT AU BAIL *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* (2) DONT A MOINS D'UN AN *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
* (3) DONT A PLUS D'UN AN *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *

BILAN PASSIF

	31/12/2018	EXERCICE N-1
PASSIF AVANT REPARTITION		
CAPITAUX PROPRES		
APPORTS	3.836.630,00	3.836.630,00
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	8.312,49	8.312,49
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE	14.190,29	
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES RESERVES	269.615,45	
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)	581.900,37	283.805,74
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1.445.227,49	516.161,82
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL	6.155.876,09	4.644.910,05
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT		
TOTAL		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	605.261,00	414.989,00
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL	605.261,00	414.989,00
DETTES (1)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)		
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS	512.267,94	2.448.830,97
PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS		
AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	1.372.652,10	1.228.727,49
DETTES FISCALES & SOCIALES	958.864,64	841.597,76
DETTES S/ IMMOBILISAT. & CPES RATTACHES	652.894,54	213.922,95
AUTRES DETTES	4.790.934,02	76.552,55
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3.533.400,41	3.454.021,43
TOTAL	11.821.013,65	8.263.653,15
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL DU PASSIF	18.582.150,74	13.323.552,20
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS		

COMPTÉ DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2018	EXERCICE N-1
* PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :	*	*	*
*-----	*-----	*-----	*-----
* VENTES DE MARCHANDISES	*	*	*
* PRODUCTION VENDUE	*	8.537.608,01	6.867.533,99
* ETUDES	*	2.490.708,02	1.583.748,04
* FORMATION	*	236.135,64	245.341,46
* ENERGIE ELECTRIQUE	*	5.834,93	6.015,78
* TELEPHONE	*	4.488,00	5.126,00
* DROITS DE SCOLARITE	*	4.409.739,00	4.019.885,00
* DROITS DE PARTICIPAT° AUX STAGES	*	270.590,61	76.578,79
* FRAIS DE DOSSIERS	*	8.277,00	12.589,00
* PARTICIPATION A L'APPRENTISSAGE	*	83.667,00	63.800,00
* LOCATIONS IMMOBILIERES	*	597.460,51	619.527,52
* LOCATION SALLES	*	207.090,33	35.416,83
* CONNEXION INTERNET	*	22.049,00	18.687,00
* AUTRES SERVICES	*	9.283,45	26.036,58
* CHARGES LOCATIVES	*	120.820,84	119.391,35
* REMBOURSEMENT PHOTOCOPIES	*	8.380,87	1.679,55
* REMBT DE FRAIS DE DEPLACEMENTS	*	8.742,36	3.999,15
* REMBOURSEMENT ASTREINTE & MAIN D'OEUVRE	*		1.305,52
* REMBOURSEMENT DIVERS	*	15.123,82	21.148,49
* COLLOQUES, SEMINAIRES ET CONFERENCES	*	39.216,63	7.257,93
* REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS,...	*		
* MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*	8.537.608,01	6.867.533,99
* PRODUCTION STOCKEE	*		
* PRODUCTION IMMOBILISEE	*		
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*	5.920.992,32	5.936.824,09
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ETAT	*	237.110,82	729.245,00
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS	*	911.604,50	1.273.650,12
* SUB.EXPLOITATION C.A.P.B.	*	189.400,00	173.730,09
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION CEE	*	1.600.766,24	1.021.538,72
* TAXE APPRENTISSAGE	*	2.323.010,76	2.072.160,16
* AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATION	*	659.100,00	666.500,00
* REPRISES S/PROVISIONS, TRANSFERTS CHARGES	*	74.082,39	110.940,02
* REPRISES PROVISIONS P/ RISQUES & CHARGES D'EXPLOIT	*		33.000,00
* REPRISES P.P.D. CREANCES	*	37.106,63	37.451,17
* CHARGES IMPUTABLES A DES TIERS : CHARGES DE PERSON	*	2.992,50	1.608,85
* CHARGES IMPUTABLES A DES TIERS : DIVERS CNASEA / F	*	33.983,26	38.880,00
* AUTRES PRODUITS	*	18.500,17	8,71
* AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	*	18.500,17	8,71
*-----	*-----	*-----	*-----
* TOTAL	*	14.551.182,89	12.915.306,81
* CHARGES D'EXPLOITATION (2) :	*	*	*
*-----	*-----	*-----	*-----
* ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES	*	*	*
* VARIATION DE STOCK	*	*	*
* ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES	*	738.011,92	750.714,15

COMPTES DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2018	EXERCICE N-1
	*	*	*
	*	*	*
	*	*	*
ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	150.110,64	*	253.329,32
EAU	13.896,69	*	12.444,02
ELECTRICITE	200.025,72	*	169.364,39
GAZ DE CHAUFFAGE	11.735,47	*	15.268,06
AIR COMPRISE, OXYGENE, ACETYLENE PRODUITS CHIMIQUE	32.171,33	*	23.143,09
PRODUITS D'ENTRETIEN & NETTOYAGE	11.326,55	*	11.006,76
PETIT MATERIEL-OUTILLAGE	260.361,54	*	212.127,36
FOURNITURES DE BUREAU	15.133,99	*	18.597,09
FOURNITURES DE MATERIEL INFORMATIQUE	23.008,94	*	14.892,61
FOURNITURES SCOLAIRES ET DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE	4.652,77	*	3.668,13
HABILLEMENT & VETEMENT TRAVAIL	9.957,51	*	10.966,50
COMBUST, CARBURANT, LUBRIFIANT	5.630,77	*	5.906,82
	*	*	*
VARIATION DE STOCK	*	*	*
	*	*	*
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES	5.003.452,73	*	4.342.054,59
	*	*	*
CREDIT-BAIL MATERIEL INFORMATIQUE	284.144,96	*	262.455,54
LOCATIONS IMMOBILIERES	807.416,38	*	761.838,09
LOCATIONS MATERIELS	292.144,22	*	32.786,48
LOCATIONS MATERIEL INFORMATIQUE	27.087,72	*	10.353,04
LOCATIONS VEHICULES	34.878,48	*	22.989,53
CHARGES LOCATIVES	28.493,32	*	24.435,00
ENTRETIEN & REPARATIONS S/BIENS IMMOBILIERS	157.469,89	*	77.294,81
ENTRETIEN & REPARATIONS S/BIENS MOBILIERS	55.283,91	*	29.953,49
MAINTENANCE	103.270,99	*	111.149,77
MAINTENANCE S/MATERIEL INFORMATIQUE	46.304,09	*	62.328,62
PRIMES D'ASSURANCES	55.035,03	*	55.214,53
ABONNEMENT DOCUMENTATION	12.570,95	*	10.969,61
OUVRAGES DOCUMENTATION	1.674,79	*	1.985,49
FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES	19.267,67	*	28.640,83
BANQUE DONNEES AEF (EX FIRMNET CCI.FR)	241,68	*	159,71
BANQUES DE DONNEES / AUTRES	*	*	7.219,90
PERS. DETACHE PERMANENTS	71.504,60	*	104.118,60
PERS.DET.CHARGES SOCIALES CP&CET	*	*	12.581,06
HONORAIRES	122.138,84	*	147.269,53
HONORAIRES DE FORMATION	189.792,14	*	161.938,39
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	1.307,93	*	150,00
CONTROLE APAVE & DEKRA	4.548,00	*	8.075,00
ANNONCES ET INSERTIONS	17.090,93	*	21.890,54
FOIRES ET EXPOSITIONS	34.595,89	*	42.351,14
CATALOGUES ET IMPRIMES	23.008,41	*	23.218,55
AUTRES ACTIONS PUBLICITAIRES	14.604,04	*	27.657,53
POURBOIRES, DONNS, CADEAUX	14.234,99	*	13.299,27
FRAIS DE TRANSPORT MATERIEL	18.005,88	*	15.313,05
VOYAGES ET DEPLACEMENTS PERSONNEL PERMANENT	172.178,20	*	162.345,33
VOYAGES ET DEPLACTS INTERVENANTS & ENSEIGNANTS	41.009,93	*	42.565,16
VOYAGES & DEPLACEMENTS ETUDIANTS	245.401,28	*	261.372,68
VOYAGES ET DEPLACTS IMPUTABLES S/FPC PERSONNEL PER	1.314,04	*	2.638,81
VOYAGES ET DEPLACEMENTS ELUS	*	*	745,35
VOYAGES ET DEPLACEMENTS AUTRES	81.451,24	*	51.673,34
FRAIS DE DEMENAGEMENT	*	*	1.620,00
RECEPTIONS	86.439,52	*	79.762,78
AFFRANCHISSEMENTS	25.904,51	*	30.651,30
TELEPHONE	41.676,22	*	45.378,97
TELECOMMUNICATION / INTERNET	43.985,54	*	42.794,33
FRAIS BANCAIRES	1.562,13	*	2.181,97
COTISATIONS DIVERSES	62.180,09	*	66.057,12
FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	12.091,20	*	3.118,80
HEBERGEMENT DES APPRENTIS	5.733,00	*	6.021,00
RESTAURATION DES APPRENTIS	44.069,00	*	52.574,00

COMPTES DE RESULTAT

	EXERCICE AU 31/12/2018	EXERCICE N-1
SOUS-TRAITANCE : NETTOYAGE DES LOCAUX	149.471,45	138.621,81
SOUS-TRAITANCE : GARDIENNAGE, SURVEILLANCE	7.250,78	12.738,89
FPC (PROGRAMME)	39.907,40	38.007,40
SECURITE GENERALE	7.368,94	6.098,08
P.S. DIVERSES EXTERIEURES	742.222,43	465.203,53
PRESTATIONS DE FORMATION	756.120,10	777.408,96
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	197.412,35	179.311,84
VERSEMENT AUX TRANSPORTS URBAINS	79.295,85	71.378,17
VERSEMENT AUX TRANSPORTS URBAINS ENSEIGNANTS VACAT	9.608,80	8.290,71
PARTICIPATION F.P.C. (DIVERS)	57.292,36	53.535,95
FORMATION PROFESSIONNELLE DES INTERVENANTS	6.980,19	6.210,11
PARTICIPAT° EFFORT DE CONSTRUCT° PERSONNEL PERMANE	17.699,80	15.912,67
PARTICIPAT° EFFORT DE CONSTRUCT° ENSEIGNANTS VACAT	2.415,95	2.149,83
AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1.915,40	1.915,40
CET - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	2.248,00	
TAXE FONCIERE	19.720,00	19.919,00
AUTRES DROITS	236,00	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4.447.083,60	4.045.992,69
SALAIRES - PERSONNEL PERMANENT	3.941.151,93	3.545.669,84
PROVISION CONGES PAYES NON PRIS	30.680,63	7.239,08
INDEMNITE DE LICENCIEMENT		2.295,40
INDEMNITE TÉLÉTRAVAIL	900,00	900,00
SALAIRES - INTERVENANTS	535.712,30	489.888,37
CHARGES SOCIALES	2.163.616,66	1.996.515,28
COTISATIONS URSSAF - PERSONNEL PERMANENT	1.192.410,75	1.075.473,01
COTISATIONS URSSAF - ENSEIGNANTS VACATAIRES - INTE	145.489,50	127.303,63
COTISATIONS URSSAF ENSEIGNANTS PERMANENTS/ETUDIANT		1.389,00
COTISATIONS STE MUTUALISTE	92.276,74	77.911,40
HUMANIS RETRAITE EESC N/CADRES	65.487,45	60.961,77
HUMANIS RETRAITE CADRES	229.931,83	205.019,43
HUMANIS RETRAITE ENSEIGNANTS VACATAIRES	34.463,18	28.324,33
HUMANIS AGIRC	85.538,12	75.110,09
COTISATIONS CMAC - PERSONNEL PERMANENT	103.941,96	108.601,84
COTISATIONS CMAC - ENSEIGNANTS VACATAIRES	13.960,36	14.791,56
COTISATIONS PREVOYANCE (MALAKOFF ET AXA)	56.519,10	48.653,26
COTISAT° PREVOYANCE ENSEIGNANTS	6.283,03	5.257,62
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	915,76	8.877,63
COTISATIONS C.O.S.	17.777,28	15.924,36
COTISATIONS C.E. EESC ESTIA	7.900,58	7.077,49
AUTRES OEUVRES SOCIALES (DONT MÉDAILLES TRAVAIL)	733,51	
INDEMNITES STAGIAIRES	27.297,25	39.045,48
MEDECINE DU TRAVAIL	11.967,88	10.745,83
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES CHARGES SOCIALES S	15.127,52	3.587,55
TITRES DE RESTAURANT	85.402,40	82.460,00
REMBT DEPENSES DE TRANSPORT	447,50	
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS		
SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS	711.009,33	698.363,30
DOT.AMORT. LOGICIELS	154.241,06	120.311,32
DOT.AMORT.CONSTRUCT°ADMINISTRAT. ENS.IMMOB.ADMINIS	112.750,16	112.750,16
DOT.AMORT. MATERIEL PEDAGOGIQUE	286.646,39	279.626,71
DOT.AMORT.INSTALLAT°GENERALES AGENCEMENTS - AMENAG	34.849,44	35.183,01
DOT.AMORT.MATERIEL DE BUREAU	6.140,76	3.832,22

COMPTES DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2018	EXERCICE N-1
	*	*	*
	*	*	*
	*	*	*
DOT.AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	60.378,97	*	58.021,00
DOT.AMORT. MOBILIER	18.322,97	*	15.095,91
DOT.AMORT.MATERIEL DE PROTECTION D'HYGIENE & SECUR	8.894,67	*	7.460,57
DOT.AMORT.AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28.784,91	*	66.082,40
	*	*	*
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS	*	*	*
	*	*	*
	*	*	*
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.	29.203,95	*	13.446,46
	*	*	*
DOT.P.P.D. CREANCES	29.203,95	*	13.446,46
	*	*	*
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.	36.334,00	*	76.443,00
	*	*	*
DOT.PROV.POUR RISQUES & CHARGES D'EXPLOITATION	36.334,00	*	76.443,00
	*	*	*
AUTRES CHARGES	593.243,61	*	584.056,11
REDEVANCES BREVETS, MARQUES, LICENCES	1.662,36	*	4.057,19
DROITS D'AUTEUR ET REPRODUCTION	3.664,98	*	3.182,01
PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES DE L'EXERCICE	3.546,24	*	10.685,12
PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES DES EXERCICES ANT	7.216,12	*	6.982,55
AUTRES CONTRIBUTIONS	119.179,11	*	102.540,67
BOURSES ET PRIX	32.957,00	*	36.600,00
SERVICES SUPPORTS CCI BPB	425.007,46	*	420.000,00
AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE	10,34	*	8,57
	*	*	*
TOTAL	13.919.368,15	*	12.686.897,42
	*	*	*
RESULTAT D'EXPLOITATION	631.814,74	*	228.409,39
	*	*	*
PRODUITS FINANCIERS :	*	*	*
	*	*	*
DE PARTICIPATIONS (3)	*	*	*
	*	*	*
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL.	*	*	874,80
REVENUS DES TITRES IMMOBILISES	*	*	874,80
	*	*	*
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES	6.651,23	*	*
	*	*	*
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	6.651,23	*	*
	*	*	*
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE	*	*	*
	*	*	*
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	2.069,34	*	1.825,66
GAINS DE CHANGE	2.069,34	*	1.825,66
	*	*	*
PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC	*	*	*
TOTAL	8.720,57	*	2.700,46
	*	*	*
CHARGES FINANCIERES :	*	*	*
	*	*	*
	*	*	*
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*	*
	*	*	*
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)	9.518,44	*	1.855,81
	*	*	*
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	395,34	*	752,60
INTERETS DES EMPRUNTS ETUDIANTS ESTIA	9.123,10	*	832,68
PERTES DE CHANGE	*	*	270,53
	*	*	*
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES	*	*	*
	*	*	*

C O M P T E D E R E S U L T A T			
	*	EXERCICE AU 31/12/2018 *	EXERCICE N-1 *
	*		*
	*	*-----*	*-----*
* CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL.	*	*	*
* TOTAL	*	9.518,44 *	1.855,81 *
=====			
* RESULTAT FINANCIER	*	797,87-*	844,65 *
=====			
* RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	*	631.016,87 *	229.254,04 *
=====			

COMPTES DE RESULTAT (SUITE)

		EXERCICE AU 31/12/2018	EXERCICE N-1

* RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		631.016,87	229.254,04
* PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
* SUR OPERATIONS DE GESTION		107.989,84	36.110,30
* AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ OPERATIONS DE GES	107.989,84		36.110,30
* SUR OPERATIONS EN CAPITAL		86.645,66	18.441,40
* QUOTE-PART SUBVENTIONS D'EQUIPT VIREE AU RESULTAT	86.645,66		18.441,40
* REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE			
* TOTAL		194.635,50	54.551,70
* CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
* SUR OPERATIONS DE GESTION		10.857,26	
* AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES S/ OPERATIONS DE GE	10.857,26		
* SUR OPERATIONS EN CAPITAL		133,70	
* VALEURS COMPTABLES IMMOBILISAT° INCORPORELLES CEDE	133,70		
* DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS		153.938,00	
* DOT. PROV. RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	153.938,00		
* TOTAL		164.928,96	
* RESULTAT EXCEPTIONNEL		29.706,54	54.551,70
* PARTICIPATION DES SALARIES		78.823,04	
* PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS	78.823,04		
* IMPOTS SUR LES BENEFICES			
* TOTAL DES PRODUITS		14.754.538,96	12.972.558,97
* TOTAL DES CHARGES		14.172.638,59	12.688.753,23
* BENEFICE OU PERTE		581.900,37	283.805,74
* Y COMPRIS :			
* - REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER			
* - REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER			
* (1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX.ANT.			
* (2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.			
* (3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES			
* (4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES			



ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES AVANCÉES - ESTIA
Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire au capital de 3.836.630 euros
Siège social : Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart
824 457 675 R.C.S. BAYONNE

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS
ANNEXE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a été marqué par les points suivants :

- **Sur le plan des recrutements des étudiants : 273 nouveaux apprenants** sont entrés en formation initiale au cours de l'année 2018 (241 ingénieurs et 32 bachelors). Cette performance est d'autant plus appréciable que le contexte est fortement concurrentiel, avec notamment les écoles d'ingénieurs gratuites ;
- **Au niveau de la formation continue** : l'année a été marquée par une forte progression de cette activité. On note notamment la tenue de deux promotions de « chargé d'affaires IT » sur l'année, nouveau parcours de formation continue à ESTIA. L'école a également remporté des appels d'offre qui lui permettront d'opérer deux nouvelles formations continues à compter de l'année 2019 et pour 3 ans ;
- **ESTIA Tech : structuration de la cellule de transfert.** 2018 est l'année de la montée en puissance d'ESTIA Tech, illustrée par l'accélération de son niveau d'activité et une importante progression du nombre de contrats de R&D vendues aux entreprises et des programmes de recherche collaborative remportés.
- **Plateformes techniques : forte croissance** des contrats de R&D vendus aux entreprises par nos plateformes de transfert de technologie Compositadour et Addimadour, qui comptent maintenant plus de 30 collaborateurs au service des entreprises ;
- **Taxe d'apprentissage : bonne collecte 2018.** Grâce aux efforts des équipes dédiées à la commercialisation de la taxe d'apprentissage et à l'augmentation du nombre de nos apprenants, la collecte 2018 de taxe d'apprentissage est orientée à la hausse en comparaison à l'année 2017 ;
- **Dotation du MESR : désengagement de l'État.** Le contrat d'objectifs qui liait ESTIA et le MESR a pris fin en 2016. Un avenant à ce contrat a été signé sur l'année 2017, pour une année en diminuant de plus de moitié l'aide financière apportée. Sur l'année 2018 aucun avenant et aucune aide financière n'ont été reçus par ESTIA ;
- **Avantages sociaux : mise en place d'un accord d'intéressement.** Au cours de l'année 2018, la direction de l'ESTIA et la délégation unique de personnel ont signé un accord d'intéressement pour les salariés, intéressement qui a été activé dès sa première année compte tenu des bons résultats de l'école sur l'année 2018 ;
- **Une politique d'investissement adossée à une structure financière consolidée.** Le fort soutien des collectivités et la génération d'autofinancement par ses activités vendues ont permis à l'école de poursuivre sa politique d'investissement volontariste : structuration des plateformes techniques, construction du nouveau bâtiment ESTIA 3. Malgré cet effort d'investissement, la structure financière de l'école reste solide avec un endettement net négatif au 31 décembre 2018.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence comptable conforme :

- **Aux hypothèses de base** : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices ;
- **Aux règles, normes et méthodes comptables françaises.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 constitue le deuxième exercice de la société.

3. LES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES SONT LES SUIVANTES

3.1. ACTIF IMMOBILISÉ

L'évaluation des immobilisations a été effectuée au coût historique.

Les immobilisations entièrement amorties mais faisant partie de l'inventaire sont maintenues, pour mémoire uniquement, et ont une valeur de zéro euro.

Conformément aux règles comptables sur les actifs, les amortissements et les dépréciations issues notamment des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06, les options retenues sont les suivantes :

- Les frais d'acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles tels que les droits de mutation, commissions et frais d'actes, sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations et comptabilisés en charges ;
- L'approche par composants, pour les immobilisations, a été mise en œuvre ;
- Des seuils de significativité ont été fixés. Ces seuils sont basés sur la valeur absolue du composant, la valeur relative du composant par rapport à la valeur globale du bien acquis, l'écart de la durée d'amortissement du composant par rapport à la durée d'amortissement du bien acquis ;
- Les frais de recherche et développement : non applicable ;
- Les coûts d'emprunts ne sont pas activés ;
- L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ;
- Le matériel informatique et les logiciels sont amortis sur deux ans, en raison de l'évolution technologique extrêmement rapide dans ce secteur ;
- Certains investissements liés à des projets de recherche collaborative peuvent avoir des durées d'amortissement propres liées au projet en lui-même, sur directive du financeur ;

Au présent rapport est annexé, (annexe 1) les taux d'amortissement pratiqués, (annexe 2) les mouvements de l'actif immobilisé, (annexe 3) l'état des filiales et participations.

3.2. CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale de remplacement (coût historique).

Par prudence, des provisions pour dépréciation ont été constituées sur les créances pour lesquelles les possibilités de recouvrement étaient incertaines.

Au présent rapport est annexé (annexe 4), l'état des échéances des créances et des dettes.

3.3. PROVISIONS

Les différentes provisions pour risques et charges d'exploitation, réunissant les conditions exigées par le règlement 2000-06 du Comité de la réglementation comptable sur les passifs, ont été évaluées en fonction de leurs spécificités avec le concours des responsables opérationnels concernés.

Les provisions sont constituées TTC (sauf pour les activités soumises à TVA).

Au présent rapport est annexé (annexe 2), l'état des provisions.

LES PRINCIPALES DOTATIONS AUX PROVISIONS

Des provisions pour un total de 29K€ couvrant les risques de non recouvrement de créances.

Des provisions pour un total de 36K€ au titre des passifs sociaux.

Des provisions exceptionnelles pour un total de 154K€ au titre de l'assurance chômage.

LES PRINCIPALES REPRISES DE PROVISIONS

Des reprises de provisions pour dépréciation de créances pour un total de 37K€ à la suite d'abandons de créances ou des encaissements.

3.4. ENGAGEMENTS SOCIAUX

Conformément à la recommandation 03-R-01 du CNC, relative aux engagements de retraite et avantages similaires, l'évaluation de ces engagements a été réalisée par un organisme tiers spécialisé, et ce, selon la méthode actuarielle prévue par les textes.

Au 31 décembre 2018, les engagements suivants sont comptabilisés au passif du bilan :

- Les indemnités de fin de carrière : 351K€ ;
- Les allocations d'ancienneté : 67K€ ;
- Les droits à l'assurance chômage CMAC : 154K€.

ANNEXE 1 : CALCUL DES AMORTISSEMENTS

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire. Le tableau suivant présente les durées pratiquées.

TYPE D'AMORTISSEMENT	DUREE
Logiciels	2 ans
Frais de recherche	5 ans
Matériel informatique	2 ans
Constructions (*)	De 10 à 50 ans
Agencements constructions	De 10 à 20 ans
Installations complexes	15 ans
Matériel pédagogique	5 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans
Matériel hygiène et sécurité	5 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Matériel industriel	De 5 à 15 ans
Outillage industriel	De 5 à 10 ans

() Durée variable en fonction du type de composant ou du type de bâtiment
(hangar, préfabriqué, construction en dur, etc.)*

ANNEXE 2 : MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET DES PROVISIONS

En euros - Année 2018	Ouverture (*)	Augmentations	Diminutions	31-déc.-18
IMMOBILISATIONS VALEUR BRUTE				
Immobilisations incorporelles	853 579,26	230 712,39	84 926,54	999 365,11
Immobilisations corporelles	10 946 738,74	1 190 263,22	7 378,16	12 129 623,80
Immobilisations financières	67 178,40	38 113,00	9 638,00	95 653,40
Immobilisations en cours	791 470,20	1 159 762,09	551 089,89	1 400 142,40
Total des immobilisations valeur brute	12 658 966,60	2 618 850,70	653 032,59	14 624 784,71
AMORTISSEMENTS				
Immobilisations incorporelles	726 302,31	154 241,06	81 792,84	798 750,53
Immobilisations corporelles	7 141 042,61	556 768,27	0,00	7 697 810,88
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des amortissements	7 867 344,92	711 009,33	81 792,84	8 496 561,41
PROVISIONS				
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Actif circulant	90 299,13	29 203,95	37 106,63	82 396,45
Provisions pour risques et charges	414 989,00	190 272,00	0,00	605 261,00
Total des provisions	505 288,13	219 475,95	37 106,63	687 657,45
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		<i>65 537,95</i>	<i>37 106,53</i>	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		<i>153 938,00</i>	<i>0,00</i>	

(*) Les montants indiqués correspondent aux valeurs au 1er janvier 2018.

ANNEXE 3 : INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES FILIALES

<i>En euros - Année 2018</i>	Capital	Capitaux propres autres	QP du capital détenu	Résultats au 31/12/2018	CA au 31/12/2018
FILIALES DETENUES A PLUS DE 50%					
Néant	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 10% ET 50%					
Néant	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
AUTRES TITRES					
MIK SCOOP	721 371,00	303 131,00	4,99%	31 967,00	558 396,00

<i>En euros - Année 2018</i>	En France	A l'étranger
FILIALES DETENUES A PLUS DE 50%		
Valeur brute des titres détenus	0,00	0,00
Valeur nette des titres détenus	0,00	0,00
Montant des subventions accordées	0,00	0,00
Montant des prêts et avances accordés	0,00	0,00
PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 10% ET 50%		
Valeur brute des titres détenus	0,00	0,00
Valeur nette des titres détenus	0,00	0,00
Montant des subventions accordées	0,00	0,00
Montant des prêts et avances accordés	0,00	0,00
AUTRES TITRES		
Valeur brute des titres détenus	0,00	36 000,00
Valeur nette des titres détenus	0,00	36 000,00
Montant des subventions accordées	0,00	0,00
Montant des prêts et avances accordés	0,00	0,00

ANNEXE 4 : ÉCHÉANCIERS DES CRÉANCES ET DES DETTES

<i>En euros - Année 2018</i>	Montant brut	Échéances à un an au +	Échéances à + d'un an
CREANCES			
Créances clients	3 143 405,63	3 143 405,63	0,00
Autres créances	3 884 012,37	3 884 012,37	0,00
Charges constatées d'avance	467 524,17	467 524,17	0,00
Total des créances	7 494 942,17	7 494 942,17	0,00
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes financiers divers	512 267,94	0,00	512 267,94
Dettes fournisseurs et compte rattachés	2 025 546,64	2 025 546,64	0,00
Dettes fiscales et sociales	958 864,64	958 864,64	0,00
Autres dettes	4 790 934,02	4 790 934,02	0,00
Produits constatés d'avance	3 533 400,41	3 533 400,41	0,00
Total des dettes	11 821 013,65	11 308 745,71	512 267,94

ANNEXE 5 : PRODUITS ET CHARGES IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE

<i>Année 2018</i>	En euros
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	467 524,17
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	3 533 400,41

ANNEXE 6 : CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

<i>Année 2018</i>	En euros
CHARGES A PAYER	
Fournisseurs d'exploitation - factures non parvenues	422 321,73
Fournisseurs d'immobilisations - factures non parvenues	0,00
Personnel dettes provisionnées pour congés payés	105 524,66
Personnel autres charges à payer	41 153,95
Organismes sociaux charges sociales sur congés payés	55 308,22
Organismes sociaux autres charges à payer	83 982,13
Autres charges à payer	11 424,90
Total des charges à payer	719 715,59
PRODUITS A RECEVOIR	
Créances fournisseurs avoirs non reçus	0,00
Créances clients factures à établir	158 702,05
Subventions d'investissement à recevoir	819 474,42
Autres produits à recevoir (dont subventions d'exploitation)	3 036 135,66
Total des produits à recevoir	4 014 312,13

ANNEXE 7 : ENGAGEMENTS DE CRÉDIT BAIL

	Redevances payées		Redevances restant à payer				
<i>En euros - Année 2018</i>	En 2018	Cumulées	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an	Total à payer	Prix achat résiduel	Total des loyers
POSTES DU BILAN							
260 PC étudiants HPZBOOK	86 438,40	129 657,60	86 438,40	43 219,20	129 657,60	2 586,48	259 315,20
50 PC étudiants HPZBOOK	16 862,40	21 078,00	16 862,40	12 646,80	29 509,20	497,40	50 587,20
280 PC étudiants HPZBOOK	47 323,72	47 323,72	94 647,44	141 971,16	236 618,60	2 819,04	283 942,32
Total	150 624,52	198 059,32	197 948,24	197 837,16	395 785,40	5 902,92	593 844,72

ANNEXE 8 : MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En euros - Année 2018	Ouverture (*)	Augmentations	Affectation résultat N-1	Diminutions	31-déc.-18
CAPITAUX PROPRES					
Apports	3 836 630,00	0,00	0,00	0,00	3 836 630,00
Primes d'émission	8 312,49	0,00	0,00	0,00	8 312,49
Réserve légale	0,00	0,00	14 190,29	0,00	14 190,29
Autres réserves	0,00	0,00	269 615,45	0,00	269 615,45
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	283 805,74	581 900,37	-283 805,74	0,00	581 900,37
Subventions d'investissement	516 161,82	1 015 711,33	0,00	86 645,66	1 445 227,49
Total des capitaux propres	4 644 910,05	1 597 611,70	0,00	86 645,66	6 155 876,09

(*) Les montants indiqués correspondent aux valeurs au 1er janvier 2018.

ANNEXE 9 : EFFECTIF MOYEN EMPLOYÉ PENDANT L'EXERCICE

<i>Année 2018</i>	En nombre	En %
EFFECTIF MOYEN EMPLOYE		
CDI	77	72,6%
CDD	29	27,4%
Total effectif moyen employé	106	100,0%